

## PROCÈS-VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Mandat 2022-2023 - AGE du 20 octobre 2022





# PROCÈS-VERBAL – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE MERCREDI 20 OCTOBRE 2022 À 18H30 – EN LIGNE

## Sont présent-e-s les membres de l'AELIÉS suivants :

Cylia Dahmani Léa Ly Roussel
Nolwenn Samson Mathilde Raina
Xavier-Philippe Légaré Ingrid Boutros
Coralie Carbonneau Antoine Paradis

Youssra Assabir Marie Gina Sainterville Barreau
Simon Mackey André Orelien Chuisseu Tchuisseu

Naomie Linteau Marie Gina Sainterville Barreau

Jean-Simon RattéJean-Denis LalondeMélina SeymourVéronique Boumtje

Mathieu Blanchet Perpétue Adité
Pierre-Alexandre Labranche Alona Kolnoguz

Félix Bonneau Louis-Xavier Lamy

Guelmbaye Ngarsandje Laurence Vaillancourt

Andréa Tremblay Jimena Ruiz Aragon

Ghita Hemri Pierre Michelot Jean Claude

## Sont présent-e-s les membres du comité exécutif suivants :

Lynda Marie Clémence Agbo Présidente

Derrick Thaciano Cakpo Coordonnateur aux affaires

institutionnelles

Yosr Tammar Coordonnatrice à la recherche

Akpelozim Lokoun

Coordonnateur aux affaires externes

## Sont présent-e-s les observateurs – trices suivant-e-s :

Guillaume Plante

Attachée à l'exécutif

## 1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Derrick Thaciano Cakpo procède à l'ouverture de l'assemblée à 19 h 01. Derrick Thaciano Cakpo constate le quorum.

#### Résolution AGE-2022-10-20/01

Proposée par : Derrick Thaciano Cakpo

Appuyée par : Andréa Tremblay

Que soit ouverte l'assemblée générale extraordinaire.

Pas de demande de vote

## Adoptée à l'unanimité

## 2. NOMINATIONS DE LA PRÉSIDENCE ET DU SECRÉTARIAT D'ASSEMBLÉE

## Résolution AGE-2022-10-20/02

Proposée par : Derrick Thaciano Cakpo

Appuyée par : Félix Bonneau

Que Francis Lacroix soit nommé président d'assemblée et que Derrick Thaciano Cakpo soit nommé secrétaire d'assemblée.

Pas de demande de vote.

### Adoptée à l'unanimité

#### 4. LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR

Le président d'assemblée se présente et présente les procédures d'assemblée. Il procède ensuite à la lecture de l'ordre du jour.

## Résolution AGE-2022-10-20/03

Proposée par : Cylia Dahmani

Appuyée par : Andréa Tremblay

## L'ordre du jour va comme suit :

1. Vérification du quorum (50 membres provenant de 08 facultés) et ouverture de

#### l'assemblée

- 2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 06 octobre 2021.
- 5. Communication de la présidente du Comité exécutif
- 6. Présentation des états financiers de l'Association pour l'année 2021-2022
- 7. Nomination du vérificateur externe pour l'année 2022-2023
- 8. Adoption du plan d'action 2022-2023
- 9. Présentation du budget de l'Association pour l'année 2022-2023
- 10. Proposition de modifications aux Règlements généraux de l'AELIÉS
- 11. Actualisation des positions de l'AELIÉS
- 12. Présentation de l'Association des parents-étudiants de l'Université Laval (APETUL)
- 13. Café Fou Aeliés
- 14. Varia
- 15. Levée de l'assemblée

### Que l'ordre du jour soit adopté.

Pas de demande de vote.

#### Adoptée à l'unanimité

## 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGE DU 20 OCTOBRE 2022

#### Résolution AGE-2022-10-20/04

Proposée par : Xavier-Philippe Légaré

Appuyée par : Nolwenn Samson

Que soit adopté le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 20 octobre 2022.

Pas de demande de vote.

#### Adoptée à l'unanimité

#### 5. COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Lynda Marie Clémence a pris la parole. Elle présente les membres du comité exécutif. Elle a souligné la difficulté liée à l'implication des membres. La conséquence est que plusieurs postes

Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 20 Octobre 2022 de l'Association des étudiantes et étudiants de Laval inscrits aux études

supérieures.

restent vacants au CE et sur les instances. Elle a aussi souhaité bon succès et bon courage aux

membres.

6. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS DE L'ASSOCIATION POUR L'ANNÉE

2021-2022

Le point est caduc.

7. NOMINATION DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'ANNÉE 2022-2023

Le cabinet Chabot Grant Thornton est celui qui s'occupe de la vérification des comptes de

l'association depuis des années. Vu que la collaboration se passe bien entre les deux parties, le

Comité exécutif souhaite poursuivre l'aventure avec le cabinet pour l'année 2022-2023.

Résolution AGE-2022-10-20/05

Proposée par : Lynda Agbo

Appuyée par : Xavier-Philippe Légaré

Que Chabot Grant Thornton soit nommé comme vérificateur externe pour l'année 2022-

2023.

Pas de demande de vote.

Adoptée à l'unanimité

8. ADOPTION DU PLAN D'ACTION 2022-2023

Le plan d'action pour l'année 2022-2023 a été établi. Les membres du comité exécutif ont chacun

présenté quelques points clés du plan liés à leurs postes. La présidente a présenté deux projets

phares contenus dans le plan. Il s'agit du projet Halte-garderie et du projet Logements abordables.

La membre Mélina Seymour a posé une question sur le projet évaluation du mode de scrutin.

Lynda Agbo a pris la parole pour faire la genèse du projet. Ce qui a amené à ce projet est la faible

participation des membres au processus. On note, en effet, moins d'engouement lors des élections

générales depuis quelques années. Le projet vise donc à évaluer le mode du scrutin actuel afin

d'apporter éventuellement des éléments d'appréciation.

Résolution AGE-2022-10-20/06

Proposée par : Mathieu Blanchet

Appuyée par : Andréa Tremblay

5

supérieures.

Que soit adopté le plan d'action 2022-2023 de l'AELIÉS.

Pas de demande de vote.

Adopté à l'unanimité

9. PRÉSENTATION DU BUDGET DE L'ASSOCIATION POUR L'ANNÉE 2022-2023

Lynda Agbo a pris la parole pour présenter le budget pour l'année 2022-2023. Elle rappelle que

l'AELIES ne reçoit de financement d'aucune structure. Elle est entièrement financée par les

membres. Le budget résume les entrées considérées comme les cotisations des membres, les

dépenses prévues et les sorties de fonds en faveur de certains partenaires de l'association. Lynda

rappelle aussi que notre budget est actuellement déficitaire.

Mélina Seymour demande pourquoi l'AELIES doit une redevance de 70.000 dollars à la radio

Chyz et 30.000 dollars à Impact campus.

Lynda Agbo a répondu qu'il s'agit d'une décision votée au référendum et qui oblige l'AELIES a

prélevé un montant sur la cotisation des membres à verser à Chyz et Impact campus. Elle explique

qu'en contrepartie la radio et le journal doivent faire de la communication pour l'association via

plusieurs supports et outils de communication.

Mélina demande de faire attention à de pareilles décisions et s'interroge sur le nombre de spots que

Chyz a déjà produit pour l'AELIES et combien d'article Impact campus a fait pour l'association.

Elle rappelle que l'AELIES n'a droit qu'à une émission hebdomadaire de 30 minutes sur Chyz.

Lynda Agbo souligne qu'on ne peut parler de ce sujet précis qu'au cours d'une autre assemblée

générale. Elle rappelle que tout étudiant peut demander une assemblée générale extraordinaire pour

se faire entendre.

Mathieu Blanchet demande si nous disposons de ressources pour combler le déficit.

Lynda Agbo répond que nous avons quelques ressources.

Résolution AGE-2022-10-20/07

Proposée par : Xavier-Philippe Légaré

Appuyée par : Andréa Tremblay

Oue soit entériné le budget de l'association pour l'année 2022-2023.

Pas de demande de vote

supérieures.

Adoptée à l'unanimité

10. PROPOSITION DE MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DE

L'AELIÉS

Plusieurs amendements avaient été apportés aux règlements généraux. Tous les points touchés

ont été présentés à l'assemblée par Derrick Cakpo. Aucune question n'a été posée sur les RG.

Résolution AGE-2022-10-20/08

Proposée par : Xavier-Philippe Légaré

Appuyée par : Andréa Tremblay

Que soient entérinées les modifications apportées aux règlements généraux.

Pas de demande de vote

Adoptée à l'unanimité

11. ACTUALISATION DES POSITIONS DE L'AELIÉS

Conformément à nos règlements généraux, toutes les positions qui datent de plus de trois ans

doivent être actualisées. C'est ainsi que Derrick Cakpo a présenté à l'assemblée, les positions

concernées.

Sur la position 2.5 « Que les élections aux rectorats soient faites suffrage universel des membres

de leur communauté universitaire respective. », Lynda Agbo a souligné l'importance de cette

position dans le sens où cela écarte la possibilité que les doyens et vice-doyens se réunissent seuls

pour choisir le recteur. Il est surtout important de continuer à combler les postes sur les instances

décisionnelles.

Mathieu Blanchet demande si l'AELIES va perdre son droit de vote au cas où les postes restent

non comblés.

Lynda Agbo répond que le collège électoral est composé de tous les membres des instances

décisionnelles. Si le rectorat décide autrement, l'AELIES n'aura pas de position.

Résolution AGE-2022-10-20/09

Proposée par : Andréa Tremblay

Appuyée par : Xavier-Philippe Légaré

Que soient adoptées les positions de l'association pour l'année 2022-2023.

Pas de demande de vote

## Proposition adoptée à l'unanimité

## 12. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DES PARENTS-ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL (APETUL)

Felly Bakwa, VP aux activités de l'APETUL et Marianne Lamère, coordonnatrice étaient à l'AG. Elles sont venues présenter les activités de l'association. Elles en ont profité pour présenter le plan d'action 2022-2023.

Mélina Seymour a demandé s'il est vrai qu'il faut être inscrit pour bénéficier des services de l'APETUL.

Marianne Lamère a expliqué qu'être membre de l'association est différent de la demande d'attestation au niveau du bureau du registraire.

Mélina Seymour demande s'il faut s'inscrire auprès du BVE.

Mariane Lamère répond que pour avoir l'accommodement nécessaire, il faut s'inscrire.

#### 13. Café Fou Aeliés

Lynda Agbo rappelle à l'assemblée que le Café Fou est ouvert et prêt à les accueillir pour un café, un verre entre amis. Elle invite les membres à participer aux dégustations.

#### 14. Varias

#### 15. Levée de l'assemblée

Résolution AGE-2022-10-20/10

Proposée par : Andréa Tremblay

Appuyée par : Félix Bonneau

Que soit levée l'assemblée.

Pas de demande de vote

Fin de l'Assemblée générale extraordinaire du 20 octobre 2022 à 21 h 34

Derrick Thaciano Cakpo	Lynda Marie Clémence Agbo
Coordonnateur aux affaires	Présidente
institutionnelles	